

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU SIVU TRIBEHOU LES BOHONS
EN DATE DU 25 FEVRIER 2013 A 20H30 EN MAIRIE DE TRIBEHOU**

Les membres du SIVU TRIBEHOU-LES BOHONS ont été convoqués par Mme DUJARDIN Raymonde, Présidente, par courrier en date du 14 février 2013.

Nombre de membres en exercice : 11 ; Présents : 8 ; Représenté : 1 ; Votants : 9.

Présents :

- Déléguée du Conseil Municipal de SAINT-ANDRE DE BOHON : POISSON Denise ;
- Délégués du Conseil Municipal de SAINT-GEORGES DE BOHON : LANGLOIS Alain, LELAVECHEF Chantal ;
- Délégués du Conseil Municipal de TRIBEHOU : DUJARDIN Raymonde, SIVERT Dominique ;
- Déléguées des parents d'élèves de SAINT-GEORGES DE BOHON : MINERBE Annick, FOSSEY Dominique ;
- Déléguée des parents d'élèves de TRIBEHOU : MOULIN Sylvie.

Absents excusés :

- Délégué du Conseil Municipal de SAINT-ANDRE DE BOHON : POISSON Laurent (représenté par Mme POISSON Denise) ;
- Déléguée des parents d'élèves de SAINT-ANDRE DE BOHON : NEHOU Stéphanie.

Absente non excusée :

- Déléguée des parents d'élèves de SAINT-ANDRE DE BOHON : LECLUZE Aurélie.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie MOULIN.

Le procès-verbal de la précédente séance du Comité Syndical en date du 14 janvier 2013 est approuvé à l'unanimité.

Avant de commencer la séance, Mme la Présidente ajoute à l'ordre du jour les points suivants :

- Départ à la retraite de Mme HERVIEU Chantal, secrétaire de la mairie de Tribehou mise à la disposition du SIVU ;
- Remplacement pour congés formation de Melle Gaëlle LELEPPE.

Ordre du jour :

- Préparation du budget primitif 2013 :
 - * Etude des demandes formulées par les institutrices ;
 - * Rythmes scolaires ;
- Compte-rendu du conseil d'école du 12 février 2013 ;
- Questions diverses.

I) Départ à la retraite de Mme HERVIEU Chantal, secrétaire de la mairie de Tribehou mise à la disposition du SIVU.

Mme la Présidente fait part du départ à la retraite de Mme HERVIEU Chantal, secrétaire de la mairie de Tribehou mise à la disposition du SIVU, en date du 1^{er} juillet 2013, sous réserve de l'accord de la CNRACL et que M. REGNAULT, Maire de Tribehou, prévoit le recrutement d'un nouvel agent dès le mois de mai 2013 afin d'assurer le relais.

Mme la Présidente indique que la mise à disposition de la secrétaire de mairie en tant que secrétaire du SIVU doit se faire avec l'accord de celle-ci. Ainsi, nous ne connaissons pas l'identité de la personne qui occupera le poste de secrétaire à ce jour et donc il est difficile de statuer.

M. LANGLOIS fait part de la proposition de la secrétaire de mairie de St Georges de Bohon d'occuper ce poste en tant que secrétaire du SIVU, dans les locaux de la mairie de St Georges de Bohon.

Mme la Présidente précise que le temps de travail est connu mais que les horaires ne sont pas fixes, qu'ils doivent être gérés au cas par cas, d'où la difficulté de fixer des horaires précis. Elle demande également si les logiciels informatiques sont transférables à la mairie de Saint Georges de Bohon.

M. SIVERT Dominique précise que cela est possible mais nécessite un coût.

Mme la Présidente demande à M. LANLOIS Alain s'il y aura des charges supplémentaires.

M. LANGLOIS Alain précise que l'occupation de ce poste se fera dans les mêmes conditions qu'actuellement.

Mme la Présidente propose d'en faire part à M REGNAULT Rémi.

II) Préparation du budget primitif 2013.

*** Etude des demandes formulées par les institutrices :**

Mme la Présidente donne lecture des demandes faites par les enseignantes :

Pour le poste de direction : un ordinateur (deux devis effectués) 1105€

Pour les classes de Tribehou :

Pour la classe de PS/MS :- un meuble à casier 310€

Pour la salle de motricité : - 2 tapis de gym épais (20 cm) 360€

- 12 plots 85€

- 12 ballons 90€

Pour les deux classes : cycle de trois séances d'équitation 2004€

Pour les classes de Saint Georges de Bohon :

Pour les deux classes : - 30 dictionnaires 510€

- balles/ballons 50€

Pour le RPI :

- Trajet pour aller à la bibliothèque de Saint Jean de Daye

- Abonnement 250€

- Budget pour l'aide personnalisée de 120€/classe 480€

- Instruments de musique 300€

Total des demandes : 5544€

M. SIVERT Dominique ajoute que Mme ANNE a fait faire deux devis pour l'achat de l'ordinateur : le premier devis s'élève à 1100€ et le second à 835€. Il précise que le matériel proposé par le second devis ne lui semble pas assez performant compte-tenu des évolutions en informatique, que le second semble plus réaliste et mieux adapté. Il ajoute qu'il faut penser à l'achat de la licence informatique.

Le Comité Syndical discute des demandes budgétaires formulées par la Directrice du RPI et du montant de la participation des trois communes dans le fonctionnement du SIVU.

Le Comité Syndical demande à ce que certaines commandes soient faites en une seule fois pour limiter les frais et se voit dans l'obligation de refuser de financer le cycle de trois séances d'équitation.

Le Comité Syndical prépare le budget primitif sur ces bases et prévoit de délibérer lors de la prochaine réunion. Il accorde également le financement de quatre trajets par site pour se rendre à la bibliothèque de Saint Jean de Daye.

*** Rythmes scolaires :**

M. LANGLOIS Alain expose les éléments suivants : au départ les Maires des trois communes du RPI n'étaient pas favorables à l'application de la réforme dès la rentrée 2013. Mais suite à une réunion avec les communes de l'intercommunalité de Carentan en Cotentin, il s'avère qu'il est préférable de l'appliquer dès 2013.

En effet, la proposition de mutualiser les moyens entre les différentes communes de l'intercommunalité a été avancée.

Le Comité Syndical a longuement débattu sur ce sujet. Il en conclut que les informations sont insuffisantes et que les moyens à attribuer pour la mise en œuvre de cette réforme seront conséquents, entre autres : 4 animateurs sur le site de Tribehou, 3 animateurs sur celui de Saint Georges de Bohon pour 45 minutes par jour sur 4 jours, soit trois heures par semaine / la gestion des transports entre les deux sites, etc....

III) Remplacement pour congés formation de Mlle Gaëlle LELERRE.

Mme la Présidente indique que Melle Gaëlle LELERRE, accompagnatrice aux enseignantes de GS/CP sur le site de TRIBEHOUE, sera en congés formation du 25 au 29 mars 2013 et du 15 au 19 avril 2013.

Mme la Présidente demande au Comité Syndical s'il est nécessaire d'assurer le remplacement.

Le Comité Syndical souhaite savoir si Mme SIVERT, enseignante en GS/CP, a besoin d'une personne en remplacement et sous quelles conditions d'horaires et de remplaçants visés. Le Comité Syndical soulève la question du coût du remplacement et des démarches administratives à effectuer.

IV) Compte-rendu du conseil d'école du 12 février 2013.

Mme la Présidente indique qu'elle n'a pas en sa possession le compte-rendu du conseil d'école du 12 février 2013.

M. LANGLOIS Alain ayant assisté à ce conseil d'école indique qu'il a été surtout question de la réforme sur le changement des rythmes scolaires.

V) Questions diverses.

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 23h30.